

COMMUNE DE SAINT-LAURENT-LES-TOURS
Compte-rendu du Conseil Municipal
du mardi 26 juin 2018 à 21h

Présents : Mr Pascal Lagarrigue, Maire
Mmes Christiane Labrousse, Stéphanie Roussies, Mrs Maurice Eyzat, Julien Boris, adjoints
Mmes Muriel Cazard, Patricia Lamagat, Isabelle Tersou
Mrs Daniel Mack, Laurent Raffy

Excusée représentée :
Mme Nathalie Brunet par Mr Laurent Raffy

Excusé :
Mr Firmin Ferrandery

Absents :
Mme Sonia Soulhol
Mr Willy Tchaghtchougha

Secrétaire de séance : Mme Isabelle Tersou

Ordre du jour :

1. Approbation des comptes-rendus des conseils municipaux des 11 et 26 avril 2018

2. CAUVALDOR

- procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat, PLUi-H : débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, PADD
- service de médecine de l'hôpital Louis Conte de Gramat : demande de soutien et proposition de motion
- Agence de l'Eau Adour Garonne : proposition de motion pour soutien

3. Budget communal : décision modificative à prendre pour ouverture de crédits

- opération n° 236 : logement n° 2 de l'ancien presbytère de Crayssac
- opération n° 218 : acquisition de petits matériels

4. Fédération Départementale d'Energies du Lot : modification des statuts

5. Travaux d'assainissement de Crayssac

- convention d'honoraires à signer
- désignation de l'entreprise retenue

6. Groupe scolaire Jean Lurçat

- augmentation des tarifs de la cantine et de la garderie pour l'année scolaire 2018 - 2019
- accompagnateur scolaire dans les bus : décision à prendre pour le maintien de l'emploi

7. Commune de Saint-Céré : demande de subvention pour participation aux frais d'hébergement du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (R.A.S.E.D.)

8. Logements

- Logement rue des écoliers : restitution de la caution
- Logement n° 2 ancien presbytère de Crayssac : augmentation du loyer à compter du 1^{er} juillet 2018

9. Agents

- création d'un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe
- suppression d'un poste d'adjoint technique
- création de deux postes d'adjoint technique principal 1^{ère} classe
- suppression de deux postes d'adjoint technique principal 2^{ème} classe
- création de deux postes d'agent spécialisé principal des écoles maternelles 1^{ère} classe
- suppression de deux postes d'agent spécialisé des écoles maternelles 2^{ème} classe
- création d'un poste d'agent de maîtrise principal
- suppression d'un poste d'agent de maîtrise

10. Règlement Général pour la Protection des Données "RGPD" : signature d'une convention de mutualisation et nomination d'un délégué à la Protection des Données personnelles

11. Points sur les travaux en cours

12. Questions diverses

1. Approbation des comptes-rendus des conseils municipaux des 11 et 26 avril 2018

Les comptes-rendus sont approuvés à l'unanimité.

2. CAUVALDOR

- procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat, PLUi-H : débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, P.A.D.D.

Mr le Maire expose les grandes lignes de l'élaboration du PLUi-H avec le volet du Projet.

Mme Christiane Labrousse explique et détaille « l'habitat accessible à tous ». Le principe est de respecter la morphologie de la commune et de recentrer l'habitat en respectant une certaine continuité et en évitant tout mitage car le coût des équipements est très élevé.

Les 5 axes retenus sont :

- Axe 1 : définir une politique de l'habitat garantissant un accès au logement pour tous et s'inscrivant dans une logique de développement résidentiel harmonieux ;
- Axe 2 : développer l'emploi en milieu rural et renforcer les pôles stratégiques du territoire ;
- Axe 3 : soutenir l'économie agricole et forestière, préserver les ressources naturelles ;
- Axe 4 : promouvoir un territoire des proximités, connecté aux réseaux de communication, favorable au bien-être des populations ;
- Axe 5 : valoriser la qualité des paysages et du patrimoine pour améliorer l'attractivité du territoire.

Mr le Maire invite chacun à s'exprimer sur le sujet et à faire part de leurs observations puis demande aux conseillers municipaux s'ils sont d'accord sur les grandes lignes du P.A.D.D.

→ **Le conseil municipal émet un avis favorable avec 8 voix « pour » et 3 « abstention » (Mme Nathalie Brunet (représentée par Mr Laurent Raffy), Mrs Maurice Eyzat, Laurent Raffy).**

- Service de médecine de l'hôpital Louis Conte de Gramat : demande de soutien et proposition de motion

Cauvaldor nous a adressé une demande de soutien à l'hôpital Louis Conte de Gramat.

Une discussion s'ouvre entre les membres du conseil, certains défendant la nécessité de conserver des lits en médecine, d'autres trouvant déplorable qu'il n'y ait plus assez de personnels en EHPAD.

Mr le Maire propose de soutenir l'établissement et de prendre la motion.

→ **Le conseil municipal émet un avis favorable avec 9 voix « pour », 1 « contre » (Mr Daniel Mack) et 1 « abstention » (Mme Christiane Labrousse).**

- Agence de l'Eau Adour Garonne : proposition de motion pour soutien

Cauvaldor nous a également communiqué une demande afin de soutenir l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Mr le Maire propose l'adoption de la motion.

→ **Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.**

3. Budget communal : décision modificative à prendre pour ouverture de crédits

- opération n° 236 : logement n° 2 de l'ancien presbytère de Crayssac

Il est nécessaire d'ouvrir un programme pour la réfection de ce logement qui a été repris entièrement ; des travaux de peintures, de sols et l'achat de petits meubles de cuisine sont nécessaires pour environ 10 000 €.

Mr Laurent Raffy déplore que les meubles de cuisine n'aient pas été achetés à des fournisseurs locaux.

Mmes Christiane Labrousse et Stéphanie Roussies expliquent qu'il s'agit de petits meubles bon marché et que c'est l'artisan peintre et cuisiniste lui-même qui nous a conseillé pour cet achat. Elles soulignent qu'il s'agit d'un logement locatif pour lequel plus de 10 000 € de réparations ont été nécessaires et que le choix d'achat de ce mobilier basique était tout à fait raisonnable.

Mr le Maire soutient la position retenue et le choix du mobilier.

- opération n° 218 : acquisition de petits matériels

Il est nécessaire d'ouvrir 1 500 € de crédits pour l'achat de 3 aspirateurs pour l'école.

→ **Le conseil municipal émet un avis favorable avec 9 voix « pour » et 2 « contre ». (Mme Nathalie Brunet (représentée par Mr Laurent Raffy), Mr Laurent Raffy).**

Mr Maurice Eyzat, mécontent de la tournure « des débats improductifs », entre Mr Laurent Raffy, Mmes Christiane Labrousse et Stéphanie Roussies, ainsi que Mr Pascal Lagarrigue, concernant le choix du fournisseur corrézien pour l'achat des meubles de cuisine (496,79 € TTC) du logement, quitte l'assemblée à 22h24.

4. Fédération Départementale d'Energies du Lot : modification des statuts

La Fédération Départementale d'Energies du Lot (F.D.E.L.) a modifié ses statuts pour prendre en compte les évolutions intervenues dans le monde de l'énergie. Son nom change pour devenir Territoire d'Energie du Lot.

→ **Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.**

5. Travaux d'assainissement de Crayssac

- convention d'honoraires à signer

Mr le Maire rappelle à l'assemblée qu'il a été décidé de procéder à l'extension du réseau d'assainissement sur le secteur de La Catusse à Crayssac, portion non réalisée lors de la première phase de travaux en 2010. Le bureau d'études Dejante Eau & Environnement, qui dispose d'un dossier complet sur cette opération réalisée en partie seulement, nous propose de signer une convention d'honoraires complémentaire pour la phase études et travaux de l'extension du réseau pour la somme de 6 414,44 € H.T.

Mr Laurent Raffy demande si la rue de Costerousset sera reprise car les travaux ne sont pas satisfaisants et parce que les gravillons ont déjà provoqué des accidents.

Un débat nourri s'engage sur l'avancement des travaux.

Mr Laurent Raffy demande comment a été fait le choix du maître d'œuvre.

Mr Pascal Lagarrigue lui répond que le Cabinet Dejante a été retenu afin d'assurer la continuité des travaux déjà réalisés au début de la construction du réseau d'assainissement de Crayssac. Il précise que le choix s'imposait tout naturellement.

Mr Laurent Raffy demande pourquoi on n'a pas plutôt contacté un maître d'œuvre cadurcien en lieu et place du Bureau d'Etudes Dejante.

Mr Pascal Lagarrigue lui répliquant que cette interrogation était très surprenante vu qu'il s'agirait alors, et pour des montants bien supérieurs à l'achat de meubles de cuisine, de ne plus faire travailler une entreprise locale, Mr Laurent Raffy quitte l'assemblée à 22h27.

→ **Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.**

- désignation de l'entreprise retenue

Une consultation a été lancée auprès de trois entreprises, deux seulement ont répondu. Il est proposé de retenir l'entreprise TPJ de St-Céré pour un montant de 64 738,00 € TTC.

De plus, il convient de choisir l'entreprise SAUR pour 2 097 € HT afin d'effectuer les tests préalables à la réception des travaux.

→ **Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.**

6. Groupe scolaire Jean Lurçat

- révision des tarifs de la cantine et de la garderie pour l'année scolaire 2018 - 2019

Mr le Maire rappelle que les tarifs de la cantine et de la garderie sont revus chaque année avant la rentrée scolaire afin de tenir compte de l'augmentation du coût de la vie.

Les nouveaux tarifs proposés sont :

- CANTINE
 - Ticket enfants Saint-Laurent + personnel : 4,10 €
 - Ticket enfants hors commune : 4,40 €
 - Ticket enseignants + invités : 5,80 €
 - Ticket stagiaire élève : 2,60 €
 - Forfait journalier Saint-Laurent : 3,60 €
 - Forfait journalier hors commune : 3,90 €

- GARDERIE
 - Ticket à la journée : 4,60 €
 - Forfait journalier : 1,70 €

→ **Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.**

Pour information, plus de 110 enfants seront présents à la rentrée scolaire de septembre 2018.

- accompagnateur scolaire dans les bus : décision à prendre pour le maintien de l'emploi

Mme Stéphanie Roussies fait part à l'assemblée que le contrat d'accompagnateur scolaire dans les bus (Mme Véronique Peyret) se termine le 06/07/2018. Elle propose de renouveler ce contrat en sachant que c'est un service à la charge de la commune depuis la rentrée 2017-2018 ; le Département a participé à hauteur de 50 % cette année-là.

A partir de septembre 2018, il n'y aura plus de participation du Département, ni de la Région, mais la commune de St-Laurent-les-Tours pourrait faire le choix de maintenir ce service pour assurer la sécurité des élèves utilisant ce transport.

Après quelques échanges, Mr le Maire propose de maintenir ce service.

→ **Le conseil municipal émet à l'unanimité un avis favorable au maintien de ce service.**

7. Commune de Saint-Céré : demande de subvention pour participation aux frais d'hébergement du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (R.A.S.E.D.)

Ce sujet a déjà été évoqué lors du conseil municipal de novembre 2017 mais était resté en attente de précisions et de renseignements auprès des autres communes concernées, également sollicitées financièrement.

En définitive, il s'avère que cette demande de subvention n'est pas acceptable.

Il est décidé de faire une réponse écrite, par courriel, à la mairie de St-Céré.

→ **Le conseil municipal émet à l'unanimité un avis défavorable à la participation aux frais d'hébergement du R.A.S.E.D.**

8. Logements

- Logement rue des Ecoliers : restitution de la caution pour 283 €.

Mr le Maire informe l'assemblée que Mr Alexis Soquet a quitté le logement de la rue des Ecoliers, et que Mme Zoé Francq a gardé ce logement. Afin de mettre le contrat de bail à son propre nom, des états des lieux d'entrée et de sortie ont été faits sans observation particulière. Mr le Maire propose la restitution de la caution aux locataires.

→ **Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité pour restituer la caution.**

- Logement n° 2 ancien presbytère de Crayssac : augmentation du loyer à compter du 1^{er} juillet 2018

Mr le Maire rappelle à l'assemblée que ce logement a été refait entièrement (murs et sols du rez de chaussée, murs de l'étage) pour un montant total de travaux de 14 000 € ; 4 000 € ont été pris en charge par l'assurance suite à des dégâts causés par les anciens locataires. La qualité de ce logement mériterait que le prix de la location soit revu.

Il propose d'augmenter le loyer initial de 427,48 € à 450 €.

→ **Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.**

9. Agents

Des avancements de grade seraient possibles pour 5 agents de la commune.

Pour mémoire, les avancements de grade sont autorisés par délibération du conseil municipal alors que les avancements d'échelon sont automatiques et, non plus, soumis à l'autorisation du Maire qui pouvait choisir entre la durée minimale ou la durée maximale.

Il est proposé de créer de nouveaux grades et de supprimer les anciens à partir du 1^{er} juillet 2018 :

- création d'un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe
- suppression d'un poste d'adjoint technique
- création de deux postes d'adjoint technique principal 1^{ère} classe
- suppression de deux postes d'adjoint technique principal 2^{ème} classe
- création de deux postes d'agent spécialisé principal des écoles maternelles 1^{ère} classe
- suppression de deux postes d'agent spécialisé des écoles maternelles 2^{ème} classe
- création d'un poste d'agent de maîtrise principal
- suppression d'un poste d'agent de maîtrise

→ Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Agents techniques :

Suite au départ volontaire de Mr André Beffara, il convient de recruter un agent afin de compléter l'équipe des agents techniques. Un candidat potentiel sera reçu rapidement afin d'examiner précisément sa demande d'emploi et de lui proposer éventuellement un contrat de travail de 3 mois minimum.

10. Règlement Général pour la Protection des Données "RGPD" : signature d'une convention de mutualisation et nomination d'un délégué à la Protection des Données personnelles

Mr le Maire expose le projet d'adhésion au service de mise en conformité avec le règlement européen, dit « RGPD », qui est entré en vigueur le 25 mai 2018. Celui-ci apporte de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel et rend obligatoire leur application.

Le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Lot et le syndicat AGEDI nous ont adressé leur proposition.

AGEDI propose d'assurer ce service gratuitement et de le mutualiser, avec comme délégué à la Protection des Données, Mr Martin Jean-Pierre, président du syndicat intercommunal AGEDI.

→ Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

11. Points sur les travaux en cours

- Parc multi-sports

Quelques malfaçons seront à noter sur le procès-verbal de réception des travaux.

Mme Patricia Lamagat fait remarquer que des habitants avaient été surpris de voir des ouvriers travailler sur le chantier le week-end.

Mr le Maire indique que c'est l'entreprise Méfran qui gère les travaux et, non, la mairie.

- Voirie

Le projet d'aménagement de l'avenue Jean Lurçat est en attente de réponse du cabinet Dejante.

Zone Actipole les Tours : le nettoyage des massifs est demandé par l'un des commerçants. Nous allons nous rapprocher de CAUVALDOR pour savoir qui doit le réaliser.

Route touristique : le travail de préparation a été fait, il ne reste qu'à réaliser le goudronnage.

Départ de Mme Patricia Lamagat à 23h20.

- Plantation des arbustes autour du parc de jeux

Initialement prévue au printemps, elle n'a pu se faire, les agents du service technique ayant été très pris. Elle est reportée à l'automne 2018.

- Conteneur des recyclables de la route touristique en réparation

En raison de l'absence de son retour, et renseignements pris auprès de CAUVALDOR, ce conteneur, pris pour réparation depuis près d'un an, servirait de « conteneur de dépannage » pour les communes du pôle de St-Céré. Chacun s'accorde à dire qu'il doit nous être restitué.

Mr le Maire propose de contacter Mme Martignac Monique, présidente du pôle, dans les plus brefs délais.

Départ de Mr Daniel Mack à 23h25.

12. Questions diverses

- Plan communal de sauvegarde

Une mise à jour devra être effectuée.

- Informations diverses :

- Le 29 juin : kermesse de l'école de Saint-Laurent
- Le 1^{er} juillet : invitation des amis de St-Céré à la kermesse des écoles
- Le 5 juillet : ciné belle étoile avec « Astérix – le domaine des Dieux »
- Le 23 juillet : vide grenier organisé par l'association de la pétanque
- Les 11 et 12 août : fête votive de la commune : le comité fait une réunion préparatoire ce jeudi soir à 19h
- Le 11 novembre 2018 : centenaire de l'armistice de 1918
- Du 19 au 22 novembre : congrès des maires de France à Paris

Fin de séance : 23h35.

Vu le Maire,

Pascal Lagarrigue